

DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS

Le Directeur général

Abidjan, le 12 AVR. 2022

N° 01210 /MBPE/DGI/DLCD/04-2022

NOTE DE SERVICE
----000----

Destinataires : Tous services

Objet : Régime fiscal des recettes provenant de la vente à l'exportation des biens placés sous un régime douanier

Des hésitations s'étant fait jour quant à l'imposition en Côte d'Ivoire à l'impôt sur les bénéfices des recettes provenant de la vente à l'exportation de biens placés sous certains régimes douaniers, notamment celui de l'entrepôt fictif, les précisions suivantes sont apportées.

Les régimes douaniers tels que l'entrepôt fictif n'emportent aucune conséquence en matière de fiscalité intérieure principalement en matière d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Les ventes réalisées à l'exportation, que les biens soient placés ou non sous un régime douanier particulier, sont imposables dans les conditions de droit commun aux impôts sur les bénéfices.

Il existe actuellement deux zones franches en Côte d'Ivoire :

- le régime de la Zone franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Information et de la Communication en Côte d'Ivoire (loi n° 2004-429 du 30 août 2004) ;
- le régime d'entreprise franche de transformation des produits halieutiques (loi n° 2005-556 du 2 décembre 2005).

Les entreprises qui exportent des biens ou services à partir d'un établissement stable ou d'une base fixe située sur le territoire fiscal ivoirien qui s'entend, du territoire terrestre, des eaux territoriales, du plateau continental et de la zone économique exclusive s'étendant jusqu'à 200 milles marins, sont imposables à l'ensemble des impôts et taxes en vigueur en Côte d'Ivoire, sauf disposition contraire prévue par le régime fiscal applicable aux zones franches.

Toutes difficultés d'application de la présente note me seront signalées sans délai.



Sic ABU OUATTARA

• Direction générale des Impôts-Abidjan-Plateau
• Cité administrative - Tour E 10^{ème} étage
• BP V 103 Abidjan

• Tél. : 27 20 21 10 90
• Dir : 27 20 22 65 04
• Fax : 27 20 22 87 86

• Email : infodgi@dgi.gouv.ci
• Site web : www.dgi.gouv.ci
• Ligne verte : 800 88 888



Palmares